|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | |  | | |
| Bureau de développement  des télécommunications (BDT) | | | | |
|  | | | | |
| Réf. | Circulaire BDT/IP/CSTG-7 | | | Genève, le 23 novembre 2015 |
|  | | | | |
|  |  | |  | – Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT  – A l'Observateur (Résolution 99)  – Aux Membres du Secteur de l'UIT-D, aux Associés de l'UIT-D et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D  – Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d’études 1 et 2 de l'UIT-D |
|  |  | |  |
|  |  | |  |
|  |  | |  |
|  | | | | |
| Objet: | **Commission d'études 2 de l'UIT-D – Enquête commune sur les TIC et les changements climatiques, les déchets d'équipements électriques et électroniques et l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques** | | | |
| Madame, Monsieur  J'invite par la présente les membres de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à contribuer à une enquête sur les stratégies et les politiques relatives aux TIC et aux changements climatiques, aux déchets d'équipements électriques et électroniques et à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques.  Les membres de l'UIT présents lors de la Conférence mondiale de développement des télécommunications 2014 (CMDT 2014) ont approuvé un vaste programme de travail pour la période d'études 2014-2017, qui couvre de nombreuses questions. Les Commissions d'études de l'UIT-D progressent dans le traitement de ces questions, mais afin d'en approfondir la compréhension et de faire avancer encore davantage ces travaux, un certain nombre d'enquêtes ont été élaborées.  Aux réunions de la Commission d'études 2 de l'UIT-D et de ses Groupes de travail 1 et 2 qui ont eu lieu en septembre 2015, il a été convenu d'envoyer une enquête commune aux Etats Membres, aux Membres du Secteur UIT-D, aux Associés de l'UIT-D et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT‑D, afin de collecter les informations les plus récentes sur la relation entre les TIC et les changements climatiques (Question 6/2), sur les stratégies et politiques concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques (Question 7/2), et sur les stratégies et politiques pour l'élimination ou le recyclage adéquats des déchets résultant de l'utilisation des télécommunications/TIC (Question 8/2), et afin de demander aux membres de donner leur avis sur ces différentes questions.  L'ensemble des contributions et des commentaires reçus par le biais de cette enquête commune seront intégrés dans les documents produits au titre de chacune de ces Questions, dans le but d'aider les pays à renforcer leurs capacités dans ces différents domaines.  Nous vous saurions gré de bien vouloir répondre à cette enquête en ligne avant le **31 janvier 2016**. La réussite et la valeur de cette enquête commune dépendront des contributions envoyées par les membres. Je compte sur votre participation active, votre soutien et vos contributions aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D.  Je vous remercie d'avance de votre collaboration.  Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.  [Original signé]  Brahima Sanou  Directeur | | | | |

|  |  |
| --- | --- |
| |  | | --- | | **AnnexE 1**  Résultats attendus des travaux menés au titre des Questions 6/2, 7/2 et 8/2   * Vous trouverez des informations détaillées sur les résultats attendus des travaux menés au titre de la **Question 6/2 (TIC et changements climatiques)** en ligne à l'adresse:   <http://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/rgqlist.asp?lg=2&sp=2014&rgq=D14-SG02-RGQ06.2&stg=2>  L'objectif général de la Question 6/2 de la Commission d'études 2 de l'UIT-D est d'évaluer les besoins en matière d'applications des TIC permettant de faire face aux problèmes liés aux changements climatiques dans les pays en développement, d'identifier les meilleures pratiques concernant l'utilisation des TIC pour réduire l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) en tenant compte des progrès réalisés par l'UIT-T et l'UIT-R, et d'élaborer des lignes directrices pour la mise en œuvre des Recommandations pertinentes de l'UIT-T dans ce domaine. En outre, cette Question vise à étudier le rôle de l'observation de la Terre en ce qui concerne les changements climatiques, afin d'améliorer les connaissances et la compréhension des pays en développement quant à l'utilisation et aux avantages des applications pertinentes relatives aux changements climatiques.   * Vous trouverez des informations détaillées sur les résultats attendus des travaux menés au titre de la **Question 7/2 (Stratégies et politiques concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques)** en ligne à l'adresse:   <http://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/rgqlist.asp?lg=2&sp=2014&rgq=D14-SG02-RGQ07.2&stg=2>  L'objectif général de la Question 7/2 de la Commission d'études 2 de l'UIT-D est de compiler et d'analyser les politiques de réglementation afférentes à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques envisagées ou mises en oeuvre pour autoriser l'installation des sites de radiocommunication et des systèmes de télécommunication sur ligne de transport de l'électricité. Cette Question vise également à rassembler des informations concernant des stratégies ou des méthodes de sensibilisation et d'information accrue des populations sur les effets des champs électromagnétiques dus aux systèmes de radiocommunication, afin d'élaborer des lignes directrices et des bonnes pratiques fondées sur les expériences des pays dans ces domaines.   * Vous trouverez des informations détaillées sur les résultats attendus des travaux menés au titre de la **Question 8/2 (Stratégies et politiques pour l'élimination ou le recyclage adéquats des déchets résultant de l'utilisation des télécommunications/TIC)** en ligne à l'adresse:   <http://www.itu.int/net4/ITU-D/CDS/sg/rgqlist.asp?lg=2&sp=2014&rgq=D14-SG02-RGQ08.2&stg=2>  L'objectif général de la Question 8/2 de la Commission d'études 2 de l'UIT-D est d'étudier des stratégies et des méthodes appliquées dans certains pays en vue d'élaborer une approche responsable et d'assurer un traitement intégral des déchets imputables à l'utilisation des télécommunications/TIC. Traitée en étroite collaboration avec la Commission d'études 5 de l'UIT-T (Environnement et changements climatiques), cette Question a pour objectif d'identifier des mesures que les pays en développement doivent mettre en pratique en matière de politiques et de règlementation pour mettre en place un système intégral de gestion des déchets résultant de l'utilisation des télécommunications/TIC. Les résultats des travaux menés au titre de cette question comprendront la classification technique des déchets électroniques utilisée dans les recommandations pratiques relatives aux télécommunications/TIC, ainsi que des propositions à caractère réglementaire, des modèles économiques et des méthodes de financement destinés aux pays en développement.  Soumission des contributions et délai  Vous pouvez répondre à cette enquête commune en utilisant le formulaire disponible en ligne dans l'une des six langues officielles à l'adresse:  <http://www.itu.int/en/ITU-D/Study-Groups/Pages/surveys/2015-Q6-2-Q7-2-Q8-2-CSTG02.aspx>  Une version de l'enquête au format Word est également disponible sur le site web, afin que vous puissiez recueillir des informations auprès de toutes les parties prenantes concernées avant de soumettre votre contribution en ligne.  Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir votre réponse d'ici au **31 janvier 2016**.  Demandes d'information  Les questions ou demandes d'informations complémentaires sur cette enquête peuvent être adressées au secrétariat des Commissions d'études de l'UIT-D (Tél.: +41 22 730 5999, courriel: [devsg@itu.int](mailto:devsg@itu.int)).  Pour en savoir plus sur l'enquête, vous pouvez également vous adresser aux personnes suivantes:   * Rapporteur pour la Question 6/2, M. Philip Kelley, France   Tél.: +33 1 4076 1290, courriel: [philip.kelley@alcatel-lucent.com](mailto:philip.kelley@alcatel-lucent.com)   * Coordonnatrice du BDT pour la Question 6/2, Mme Maritza Delgado Solarte, BDT/PKM/LSE   Tél.: +41 22 730 5430, courriel: [dorismaritza.delgado@itu.int](mailto:dorismaritza.delgado@itu.int)   * Rapporteur pour la Question 7/2, Mme Dan Liu, République populaire de Chine   Tél.: +86 18701516808, courriel: [liudan@catr.cn](mailto:liudan@catr.cn)   * Coordonnateur du BDT pour la Question 7/2, M. István Bozsoki, BDT/IEE/SBD   Tél.: +41 22 730 6347, courriel: [istvan.bozsoki@itu.int](mailto:istvan.bozsoki@itu.int)   * Rapporteur pour la Question 8/2, Mme Sandra Alvarado Barrero, Colombie   Tél.: +57 317 6792918, courriel: [salvaradob@cpe.gov.co](mailto:salvaradob@cpe.gov.co)   * Coordonnateur du BDT pour la Question 8/2, M. Orhan Osmani, BDT/PKM/LSE   Tél.: +41 22 730 6608, courriel: [orhan.osmani@itu.int](mailto:orhan.osmani@itu.int)  Pour plus d'informations sur les Commissions d'études de l'UIT-D, voir: <http://www.itu.int/ITU-D/study-groups/>. |   \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |